

**PÔLE OPERATIONNEL
DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX**

**BORDEAUX – Aménagement des Quais Rive Gauche de la Garonne
Construction du bâtiment des jardiniers parc Sainte Croix**

MARCHE N° 09 116 U

AVENANT N° 1

entre

La Communauté Urbaine de BORDEAUX représentée par Vincent Feltesse, son Président, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° du Conseil de Communauté du et, faisant élection de domicile au siège de la Communauté Urbaine de BORDEAUX, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 BORDEAUX Cedex,

d'une part,

et

La société DEBOUT, SARL représentée par Frédéric Debout, agissant au nom et pour le compte de cette société ayant le siège social 6 allée des tourelles 33 610 CANEJAN,

d'autre part,

EXPOSE

La Communauté Urbaine de BORDEAUX a confié à l'entreprise, par marché n° 09116 U, notifié le 25 février 2009, le lot N°5 Couverture bac acier -Etanchéité pour la construction du bâtiment des jardiniers situé dans le parc Saint Michel Quai Sainte Croix à Bordeaux.

Les prestations s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'aménagement des quais rive gauche de la Garonne entre le Pont Saint Jean et la Rue Lucien Faure.

Suite à la demande de la ville de Bordeaux de renforcer l'isolation de la toiture des parties chauffées du bâtiment, et de pouvoir poser des panneaux solaires, des adaptations techniques ont été apportées au projet de base qui ont un impact sur le présent lot couverture et étanchéité.

Ces travaux supplémentaires représentent une plus value de 8 479.20 € HT portant ainsi le marché à 67 006.30 € HT (soit + 14.49%)

Ci-après un tableau récapitulatif des travaux supplémentaires non compris dans le marché de base :

Désignation des travaux supplémentaires	Montant Hors Taxe des Plus Values
Fourniture et pose d'une membrane renforcée 20 /10 ^{ème} pour futurs capteurs solaires	1 664.00 €
Etanchéité des pieds des supports de capteurs solaires	1 120.00€
Crosses en PVC	300.00 €
Isolation de toiture en panneaux de polyuréthane 18cm sur zone bureau vestiaires/ refectoire	4 787.20€
Costières galva et relevé d'étanchéité pour traitement différence d'épaisseur d'isolant	608.00 €

TOTAL HT : 8 479.20 Euros

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1

Le montant du marché est porté de 58 530.10 € HT à 67 009.30 € HT soit 14.49% d'augmentation.

ARTICLE 2

Les autres dispositions du marché demeurent inchangées.

ARTICLE 3

Le présent avenant prendra effet après signature des parties.

Fait à en un exemplaire original

Le

Le Titulaire
(signature)

Pour la Communauté Urbaine de BORDEAUX
Monsieur le Président